



70^e session de l'Assemblée générale

5^e commission

Point 148 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Administrative and budgetary aspects of the financing of the United Nations peacekeeping operations

New York, le 9 mai 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos deux délégations saluent la présentation des différents rapports relatifs à ce point de l'ordre du jour.

Nos délégations souhaiteraient faire les observations suivantes :

Premièrement, nous voudrions insister sur la nécessité de poursuivre les efforts afin de réaliser des gains d'efficacité qui bénéficient à toutes les missions. Nous appelons le Secrétaire général à tirer le meilleur parti possible de l'introduction des normes IPSAS, du progiciel Umoja et de la stratégie informatique et communications. Nous tenons toutefois à souligner qu'il est essentiel que ces gains d'efficacité soient durables et ne sapent pas les capacités opérationnelles des opérations de maintien de la paix. A cet égard, nous nous intéressons tout particulièrement aux activités du centre régional de services d'Entebbe. Nous partageons le point de vue du CCQAB et saluons l'effort consenti pour présenter un modèle fondé sur les économies d'échelle. Cependant, nous attendons du Secrétaire général qu'il le développe plus avant et l'affine. Nous estimons également que le Secrétaire général devrait mettre au point des indicateurs de l'efficacité globale en vue de définir d'un commun accord des critères permettant de mesurer l'efficacité du maintien de la paix et de fixer des objectifs à l'aune desquels les progrès futurs pourront être mesurés.

Deuxièmement, et comme l'ont clairement recommandé le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix et le Secrétaire général dans son rapport sur l'avenir des opérations de paix des Nations Unies, nous sommes aussi convaincus qu'un nouvel élan doit être donné à la politique, la prévention et la médiation. Nous pensons également que les activités qui sont directement liées au maintien de la paix dans le domaine de l'assistance électorale et de la médiation

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

doivent bénéficier d'un financement suffisant. Nous souscrivons de même à la recommandation visant à resserrer la coopération entre les différents départements et dans l'ensemble du système de l'ONU afin d'assurer une gestion plus efficace des opérations de maintien de la paix. Par ailleurs, nous encourageons le Secrétaire général à améliorer la planification des transitions entre les différentes formes d'engagement de l'ONU sur le terrain.

Troisièmement, s'agissant de l'exploitation et des atteintes sexuelles, nous sommes profondément préoccupés par le nombre élevé et croissant d'allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles perpétrées dans le contexte de missions sur le terrain. Chaque cas est un cas de trop. Nous sommes d'autant plus inquiets que, souvent, ces crimes ne sont pas signalés et que les vrais chiffres pourraient donc être bien plus élevés. Nous saluons les recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général, qui constituent des pas importants vers une politique de tolérance zéro, même si beaucoup reste à faire. Ce grave problème nous concerne aussi nous, les Etats membres, et pas seulement le Secrétariat et les organes principaux de l'ONU. Trop souvent, le cadre juridique et politique des Etats membres semble en effet mal conçu pour être en mesure de donner suite aux allégations d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par leurs ressortissants à l'étranger. Il s'agit là d'une question dont il conviendrait d'examiner l'ampleur et nous soutenons l'initiative du Bureau de la Coordinatrice spéciale chargée d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles à cet égard.

Nous saluons la résolution du Conseil de sécurité demandant au Secrétaire général de remplacer toutes les unités d'un pays fournisseur de contingents dont le personnel est visé par une ou des allégations d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, lorsque le pays concerné n'a pas pris les mesures voulues pour enquêter sur ces allégations ou n'a pas amené les auteurs de ces actes à en répondre.

Nous nous félicitons également des recommandations figurant dans le « Rapport d'un examen indépendant de l'exploitation et des atteintes sexuelles commises par les forces internationales de maintien de la paix en République centrafricaine », mené sous la direction de Marie Deschamps. Nous souscrivons en particulier à sa recommandation de traiter à l'avenir différemment les actes de violence sexuelle commis par des soldats de la paix et de reconnaître que de tels sévices doivent relever des politiques de l'ONU en matière de droits de l'homme et ne constituent pas simplement des affaires disciplinaires. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt le rapport du Secrétaire général sur les modalités de mise en œuvre de ces recommandations, et l'encourageons à prendre dans ce contexte des mesures immédiates, globales et efficaces.

Nos délégations participeront activement aux délibérations sur ce point de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Mr Chairman,

I have the honor to address you on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the submission of the various reports relating to this agenda item.

Our delegations would like to make the following observations.

First, we would like to emphasize the importance of continuing efforts to achieve efficiency gains that benefit all missions. We call on the Secretary-General to realize all possible benefits resulting from the introduction of IPSAS, Umoja and the ICT strategy. We would like to underline however that it is vital that these gains be sustainable and do not under-mine the operational capacities of peacekeeping operations. In this regard, we are particularly interested in the experience of the Regional Service Centre in Entebbe. We share the ACABQs view and welcome the effort made to present a scalability model. However we expect the Secretary-General to continue to further develop and refine the model. We are also of the opinion that the Secretary-General should develop indicators of overall efficiency in a view to establishing agreed-upon benchmarks for measuring peacekeeping efficiency and for establishing targets against which future progress can be monitored.

Second, as both the High-level Independent Panel on Peace Operations and the Secretary-General in his report on the future of United Nations peace operations clearly stated, we strongly welcome the recommendations for a renewed focus on politics, prevention and mediation. Activities directly related to peacekeeping in the area of electoral assistance and mediation should be funded commensurately. We also share the recommendation for close cooperation between the different departments as well as within the whole UN system for the successful management of peacekeeping operations. Furthermore, we encourage the Secretary-General to improve the planning of transitions between different forms of UN engagement in the field.

Third, concerning sexual exploitation and abuse, we are deeply concerned about the high and growing number of allegations of sexual exploitation and abuse in the context of field missions. Each case is one case too many. Our concern is aggravated by the fact that these crimes are regularly under-reported and that the real numbers might therefore be even higher. We welcome the recommendations in the Secretary-General's report as important steps towards the zero-tolerance policy but much remains to be done. This concerns not only the UN Secretariat and the principle organs of the organization, but also us member States. Too often, the domestic legal and policy framework of member States seems to be ill-equipped to address allegations of sexual exploitation and abuse committed by their nationals abroad. This is an issue that ought to be examined and we welcome the initiative of the Office of the Special Coordinator on improving the United Nations response to sexual exploitation and abuse in this regard.

We welcome the resolution of the Security Council which requests the Secretary-General to replace all units of a troop-contributing country, when the particular country whose personnel is the subject of an allegation has not taken appropriate steps to investigate and hold the perpetrators accountable.

We also welcome the recommendations in the Report of an Independent Review on Sexual Exploitation and Abuse by International Peacekeeping Forces in the Central African Republic lead by Marie Deschamps. We support in particular its recommendation to reframe the lens on sexual violence by peacekeepers and to acknowledge that such abuses must be addressed under the UN's human

rights policies and not just as a disciplinary matter. We look forward to the report of the Secretary-General on how to implement the recommendations and encourage him to take immediate, comprehensive and effective measures.

Our delegations will actively participate in the deliberations on this agenda item.

Thank you, Mr Chairman.